

# COMPTE RENDU

## Assemblée Générale Ordinaire du SEL de Grenoble du 12 janvier 2018 (Exercice 2017)

**Présents** : 18 **Pouvoirs** : 7

**Absents excusés du Collège** : Marie Christine PUECH, Xénia WALL

Un apéritif a réuni les participants pour commencer la soirée et le tirage des rois pour terminer la soirée.

### **RAPPORT MORAL**

**Point faible** : le nombre d'adhésions est clairement en forte baisse par rapport aux années précédentes et devient problématique. Nous sommes actuellement 61, ce qui est le nombre le plus bas depuis la création du SEL en 1996. L'arrêt de la participation au salon Naturissima et l'émergence de nouveaux SEL dans l'agglomération ont eu un réel impact négatif.

**Point fort** : l'organisation en octobre d'un InterSEL départemental sur 2 jours en partenariat avec le SEL de Fontaine. L'ambiance était conviviale et nous remercions les personnes qui se sont investies dans des activités de randonnée et dans la soirée festive. Plusieurs autres InterSEL ont été organisés dans l'agglomération grenobloise et en dehors, notamment à Romans où plusieurs adhérents se sont rendus.

**La question qui se pose est** : comment s'explique la baisse des adhésions et comment arrêter le déclin ?

Les personnes présentes constatent :

- un turn over important
- le vieillissement des adhérents : les « anciens » restent
- un public féminin, en demande d'aide en bricolage mais qui ne trouve plus les réponses à leurs besoins

**Le rapport moral a été voté à l'unanimité.**

### **RAPPORT D'ACTIVITES**

#### **Permanences**

Les permanences sont effectuées principalement par des adhérents actifs et qui ont une bonne connaissance du fonctionnement du SEL. Françoise a pris le relais de Xénia en fin d'année pour le planning des permanences. Les personnes intéressées doivent lui envoyer un mail.

A noter quelques changements :

- exceptionnellement, en fin d'année, des permanences se sont tenues à la boutique éphémère Artisans du Monde, Rue de la République (à la place de la MNEI).
- les permanences à la MNEI auront lieu de 12h à 14h le mardi, à partir de 2018

#### **Site du SEL**

Notre site « community-forge » fonctionne correctement avec la participation de Martine et Gérard pour la mise à jour de l'agenda et des événements. Mais nous ne maîtrisons pas tout son fonctionnement et nous avons besoin d'une formation de la part de Laura.

#### **Relations avec la MNEI**

Gérard continue de représenter le SEL au CA de la MNEI. Des réunions ont eu lieu pour la « rénovation » du projet associatif et l'amélioration de l'architecture intérieure du rez- de-chaussée. Les difficultés financières perdurent et ont conduit le CA de la MNEI à revoir la répartition des charges pour l'utilisation des locaux.

#### **Echanges**

Volume global d'échanges en baisse par rapport aux années antérieures en relation avec le plus faible nombre d'adhérents (voir le tableau du Rapport d'Activités).

Les dons de noix ont augmenté fortement.

## **Le rapport d'activités a été voté à l'unanimité**

### Remarque

Pour les marchés, apporter des objets « vendables », en bon état pour attirer les adhérents.

## **RAPPORT FINANCIER**

Recettes : 762,70 €

Dépenses : 673,10 €

L'exercice présente, cette année encore, un solde excédentaire de 89,60 €. Ceci est dû à la vente exceptionnelle de l'ancien ordinateur.

Quant aux charges, elles ont été a minima pour certaines dépenses :

- les frais de réception ont été faibles grâce à une organisation participative des achats
- l'Inter SEL Isère des 14 et 15 octobre n'a pas occasionné de frais grâce à l'aide financière importante du Centre Social de Fontaine

Le poste le plus important reste la MNEI : 486,40 € pour la cotisation annuelle et nos charges locatives. A noter que l'adhésion à la MNEI comprend l'adhésion à Cité Lib.

Malgré tout, avec une soixantaine d'adhésions, les recettes ne couvrent pas les dépenses d'un exercice comptable. Notre petite réserve constituée par le Livret A n'a pas été entamée cette année mais le sera de façon certaine en 2018 si le nombre d'adhésions reste identique à celui de 2017.

## **Le rapport financier a été voté à l'unanimité.**

### **Vote du montant des cotisations :**

3 propositions mises aux voix :

- 12 € : 13 personnes ; 11 € : 2 personnes ; 10 € : 5 personnes
- 100 voix : vote à l'unanimité

**Aussi, l'AG a pris la décision de fixer l'adhésion à 12 € pour 2018.**

**L'adhésion en noix (100) reste identique.**

## **PERSPECTIVES 2018**

- Participation au salon ALTERNATIBA (septembre 2018) et au Forum des Associations pour se faire connaître et attirer de nouveaux adhérents.
- Mise à jour de la page Facebook (Anna et Caroline se proposent de faire vivre la page avec photos, textes, événements pour être plus visible sur Internet et d'attirer la jeunesse).
- Participation à Naturissima : voir si nous pouvons partager le stand avec une autre association pour partager les coûts
- Organisation d'activités (jeux, visites, randonnées, lotos). Nicole SALVA veut bien s'en occuper.
- InterSEL
- Questionnaire de motivations à envoyer aux adhérents inactifs
- Formation auprès de Laura pour mieux connaître le fonctionnement du site

## **RAPPEL SUR REGLEMENT INTERIEUR**

L'article 5 du règlement intérieur, précise que le bénéficiaire d'un service doit proposer le défraiement des frais de transport si l'offreur se déplace. Ceci doit être discuté à l'avance pour éviter les malentendus.

## **ELECTION DU COLLEGE**

### Précisions :

Pour être membre du Collège, il est nécessaire de maîtriser correctement les outils informatiques (Internet, Traitement de textes, etc.) et d'être relativement disponible pour participer aux réunions mensuelles.

Membres sortant du Collège : Sandrine BOUTAMINE et Xénia VALL

Membres rejoignant le Collège : Marie-Agnès DELISLE

Liste des membres du Collège: Françoise BOSSON, Annick CIESLINSKI, Marie-Agnès DELISLE, Gérard GUILLEMETTE, Martine HARICOT, Marie-Christine PUECH.

2ème cercle : Nicole SALVA, Anna BERGERET et Caroline JULIAN.

**Le Collège est élu à l'unanimité dans son ensemble.**

La réunion est close à 21 h 25. Poursuite de la soirée autour d'un verre et de la galette des rois.